

CIRCULAIRE DE RENTREE 2022 2023 (Disponible sur le site internet)

- Cette année, notre équipe éducative sera composée de :
 - **Aline Lyonnet** : Professeur des Ecoles en PS1-PS2-MS-GS.
 - **Caroline Chalencon** : Professeur des Ecoles en CP/CE1/CE2 lundi/mardi/jeudi
 - **Aline Ducrocq** : Professeur des Ecoles en CP/CE1/CE2 vendredi
 - **Hélène Gaillard** : Professeur des Ecoles en CM1/CM2 et Chef Etablissement
 - **Amandine Rochedy** : ASEM TPS/PS/MS/GS+ garderie/cantine/sieste/ménage
 - **Mariane Cesa** : Contrat Apprentissage ASEM+ cantine/aide en cycle 2 ménage
 - **Catherine Bouteyre** : AESH en CP/CE1/CE2
 - **Mireille Defour** : AESH en CM1 CM2
 - **Karine Bocket** : enseignante référente Secteur Est du 43 du basée sur l'école

Notre effectif est de 68 élèves à cette rentrée. Nous souhaitons la **bienvenue aux 7 nouveaux enfants et leurs familles : 4 TPS, 2 PS, 1 GS**

- **HORAIRES de l'école :**
 - Accueil le matin/garderie : à partir de 7h30
 - Classe de **8h30 à 11h45** et de **13h30 à 16h30**
 - Garderie : de 11h45 à 12h
 - Accueil l'après-midi : à partir de 13h15
 - de **16h30 à 17h25** : Garderie pour maternelles et Etude du CP au CM2 avec aide aux devoirs .
 - de 17h25 à 17h55 maximum : garderie payante à 1€/élève réservée aux parents qui travaillent.
- **Activités Pédagogiques Complémentaires APC :**
L'aide personnalisée est encadrée par les enseignantes.

- **VACANCES SCOLAIRES :**

TOUSSAINT : du Samedi 22 octobre 2022 au Lundi 7 novembre 2022 matin

NOEL : Samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 matin

HIVER : Samedi 4 février 2023 au Lundi 20 février 2023 matin

PRINTEMPS : Samedi 8 avril 2023 au lundi 24 avril 2023 matin

PONT DE L'ASCENSION : du mercredi 17 mai 2023 au lundi 22 mai 2023 matin

ETE : à partir du samedi 8 juillet 2023

- **REUNIONS DE CLASSES :**

- Maternelles** : mardi 13 septembre à 18h

- CP/CE1/CE2** : mardi 20 septembre à 18h

- **CM1 /CM2** : vendredi 16 septembre à 18h30

- Les enfants ne pourront pas vous accompagner en classe à cette réunion

- **GOUTERS D'ANNIVERSAIRE** : Ils peuvent être fêtés en classe .

- En maternelle et Primaire, possibilité d'apporter des gâteaux « maison » mais **sans crème pâtissière, chantilly, mousse et pratiques à couper et à manger à la main** -Merci de prévenir les enseignantes une semaine à l'avance.

- **GOUTERS** :maternelle (voir mot Aline) **PRIMAIRE**, le matin, un goûter peut être apporté (attention à ce qu'il soit raisonnable et équilibré) . Il sera pris sur la cour lors de la récréation. L'après-midi, pour TOUS , maternelle et primaire, PAS DE GOUTER à la récréation. Seuls les enfants restant à la garderie ou étude peuvent apporter une collation qui sera prise à 16h30 sur la cour.

- **SURVEILLANCE MEDICALE ET TRAITEMENTS :**

- L'école doit être informée en cas de traitement à long terme, d'allergie ou de maladie de l'enfant. Selon le cas, un PAI sera mis en place. Il est impératif que les médicaments soient administrés par la famille le matin et le soir. Les prises de médicaments seront administrées à l'école seulement à midi si cela est explicitement spécifié sur l'ordonnance. Lors des consultations médicales les parents doivent demander au médecin de privilégier les traitements nécessitant 2 prises médicamenteuses par jour hors temps scolaire.

- **CRECHE** : Les enfants dont les parents souhaitent qu'ils aillent à la crèche les après-midis sont accompagnés par les ASEM dès 11h30.Ils peuvent ainsi manger à la crèche .

- **CONTRIBUTIONS FAMILIALES** : Une facture vous sera adressée tous les mois dans **le cahier de facturation** (jaune) qui sera glissé chaque mois dans le cahier de liaison. Bien lire les infos 1^{ère} page de ce petit cahier facturation et relire le règlement intérieur . Bien les SIGNER . Merci

- **Tarifs** : Pour cette année, la contribution familiale s'élève à 17 €/mois pour le 1er enfant , 14€/mois pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant, gratuité pour le quatrième enfant.
-garderie du matin gratuite. Garderie du soir à partir de 17h25 -17h55 payante 1€/élève

- **Les fournitures scolaires** sont facturées aux familles 15 euros pour les TPS-PS-MS-GS et 30 euros pour les CP-CE-CM. Le livret Montessori qui sera donné en fin d'année sera ajouté à la facture des GS.

- **CANTINE**

La cantine a lieu au sein de l'école. 1 seul service encadré par Amandine et Mariane de 12h à 12h45 suivi d'une garderie encadrée par Mariane. Les menus sont sur le site de l'école par période .

INSCRIPTIONS Cantine :

- il faut informer l'école par le cahier liaison ou mail ou tél 04/71/59/20/08 **pour le jeudi 16h30 dernier délai** . Si votre enfant mange **régulièrement**, son inscription est automatique.

- Pour tout **changement à caractère exceptionnel (hors santé), il faudra prévenir à l'avance** en mettant un mot dans le cahier de liaison, ou mail. Sans cette information, le repas sera facturé. Toutefois, **pour enfant malade**, vous pourrez prévenir le **matin de son absence en appelant l'école à partir de 7h30**.-Le prix du repas est à 3,95 €. Les repas vous seront facturés tous les mois et devront impérativement être réglés **avant le 15 du mois**.

En cas de facture non réglée, nous vous demanderons de payer les repas d'avance. Toute facture non réglée peut entraîner l'exclusion de la cantine.

- **Parking:** Pour des raisons de sécurité, le parking n'est plus autorisé aux véhicules aux sorties de 11h45 et 16h30. Les jours de fortes pluies, seules les voitures avec « bébés à bord » seront autorisées. Les parents sont invités à venir chercher leur enfant à pied jusqu'au portail de la cour. Sur les autres horaires, les véhicules peuvent se garer sur le parking en restant très vigilants.

- **RELATIONS ECOLE-FAMILLE :** Nous sommes à votre disposition pour toute information concernant la scolarité de votre enfant. N'hésitez pas à nous contacter au plus vite dès qu'une question surgit, ou lorsqu'un événement familial risque d'affecter le travail ou le comportement de votre enfant...

- **Dispositif Réussite pour Tous :** Maîtresse Aline Ducrocq prend en charge cette année le dispositif. Il permet d'accompagner les enfants à besoins éducatifs particuliers et leurs parents dans des aides spécifiques : par ex : aide à l'organisation des devoirs, à l'autonomie ...

- **APEL et OGE**

Ce sont les deux associations de l'école. Les bureaux sont composés de bénévoles soucieux du bien-être de chaque enfant. Chaque année ils ont besoin d'aide et de bonnes volontés.

L'APEL a un rôle de partenaire école/familles en portant votre parole auprès de l'équipe éducative et un rôle d'animation : réunions et organisation de manifestations à but lucratif ou non, financement de sorties scolaires ou de jouets et jeux pour les enfants... n'hésitez pas à venir apporter votre aide !

L'OGE a un rôle de gestion : entretien des locaux, du matériel, financement du matériel et des fournitures pédagogiques, frais de fonctionnement de l'école (chauffage, électricité...), comptabilité... Si vous avez des compétences dans ce domaine, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Un très grand merci à ces bénévoles qui donnent de leur temps et s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école !

Le site de l'école est régulièrement à jour et peut avoir des informations plus générales sur l'école. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et le transmettre si besoin à des connaissances.

Très bonne année scolaire...

L'équipe éducative

Date.....

Signature